

L'actu du jour

« Les créateurs des objets connectés peuvent tout savoir de nous ! »

À la maison, dans la rue, au travail, les objets connectés vont devenir de plus en plus nombreux... et performants. 1jour1actu a interrogé l'avocate Caroline Laverdet, spécialiste des risques que présentent de tels objets pour notre vie privée.



Sur cette photo, tu peux voir en action l'un des objets connectés qui rencontrent le plus de succès : le drone de loisir. © Parrot/Bebop2



(© D.R.)

Pourquoi en parle-t-on ?
Parce que cette semaine se tient à Paris le Salon IoT World, le grand rendez-vous des objets connectés.

1jour1actu : Rappelez-nous tout d'abord ce qu'est un objet connecté.

Caroline Laverdet : C'est un objet généralement **connecté à Internet** et relié à un smartphone ou à un ordinateur. Il nous donne des informations de toutes sortes sur notre quotidien.

1jour1actu : C'est plutôt sympa et pratique...

Caroline Laverdet : En effet, les objets connectés peuvent **rendre beaucoup de services**, comme nous rappeler d'arroser les fleurs ou prévenir qu'il n'y a plus de jus d'orange dans le frigo... Mais, à la fois, ils ne sont pas sans danger.

1jour1actu : Expliquez-nous pourquoi...

Caroline Laverdet : L'objet connecté collecte des informations qu'il envoie, par Internet, au fabricant de l'objet. Par exemple, un frigo connecté est équipé de caméras qui transmettent régulièrement des photos au serveur informatique du fabricant du réfrigérateur. Lorsqu'une photo montre qu'il n'y a presque plus de jus d'orange, **le réfrigérateur crée une alerte** sur le téléphone de la personne en charge de faire les courses.

1jour1actu : Et où est le danger ?

Caroline Laverdet : Les fabricants des objets connectés **savent beaucoup de choses sur nous**. Ils peuvent rapprocher les informations collectées de notre adresse e-mail. Dans l'exemple du frigo, ils peuvent savoir ce que nous buvons, si nous sommes de gros mangeurs, à combien nous vivons, à quelle heure on déjeune. Et, bien sûr, avec la géolocalisation, ils peuvent aussi savoir où l'on habite.

1jour1actu : Et à quoi peuvent leur servir toutes ces informations sur nous ?

Caroline Laverdet : À les vendre ! Toutes ces données intéressent énormément de nombreuses entreprises, qui sont prêtes à les acheter très cher **pour adapter les publicités qu'elles nous envoient**.

1jour1actu : Une autre crainte est que les objets connectés prennent le contrôle de nous-mêmes.

Caroline Laverdet : C'est vrai. L'objet connecté nous dicte ce que nous devons faire : faire des courses, se coucher moins tard, se mettre au régime. Et c'est lui qui monte le chauffage ou décide d'arroser les fleurs. **Il a vraiment beaucoup de pouvoir de décision !**

1jour1actu : Et le risque de piratage ?

Caroline Laverdet : Il est bien réel, lui aussi ! Un cambrioleur pourrait ainsi pirater des **caméras de surveillance connectées** afin de savoir à quel moment il n'y a personne à la maison...

1jour1actu : Quelle conclusion en tirez-vous ?

Caroline Laverdet : J'en conclus que les humains devront rapidement

mettre des limites à ce qu'ils sont prêts à accepter, **avant que les machines ne décident pour eux**, et qu'ils n'aient plus de vie privée !

1jour1actu : Quand on est enfant, que peut-on faire pour limiter les risques ?

Caroline Laverdet : Cela peut se résumer à trois choses :

- **J'invite les enfants à bien lire, avec leurs parents, quelles informations l'objet va récupérer sur eux.** Car il va forcément en récupérer ! Quand on signe le texte qui donne accès à l'objet et à son application, il faut être très attentif. Une réglementation, votée l'année dernière, impose d'ailleurs aux entreprises qui vendent des applications aux enfants d'employer des mots clairs et compréhensibles, afin qu'ils signent en toute connaissance de cause.
- Ensuite, j'encourage les enfants à **créer une adresse mail ou un identifiant qui ne contiennent pas leurs nom et prénom**, mais un pseudonyme. Cela aide à préserver une forme d'anonymat.
- Enfin, si l'on pense que l'objet présente **trop de risques pour la vie privée**, alors peut-être qu'il vaut mieux s'en passer !

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)